

Charte d'écoresponsabilité

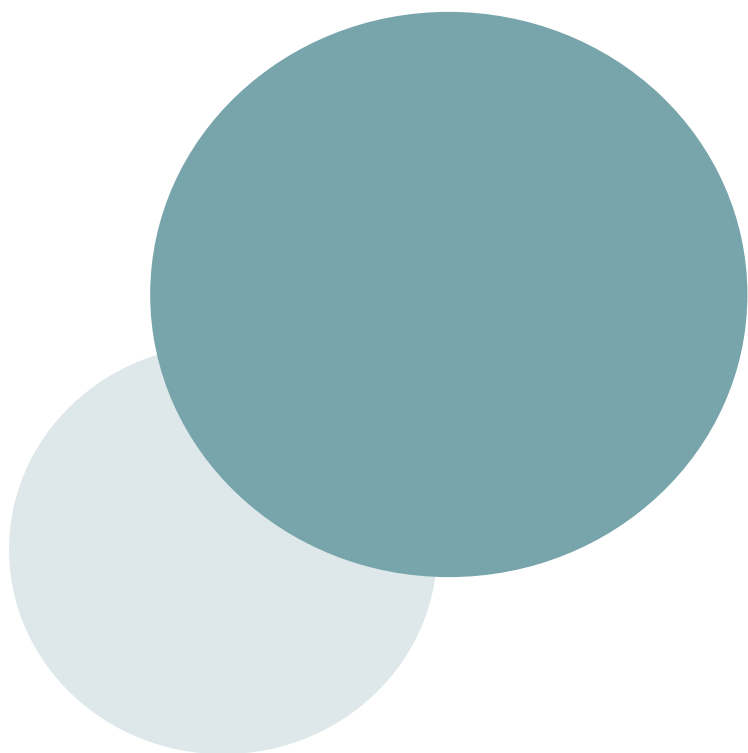
SCOP ExtraCité



ExtraCité



Notre politique d'écoresponsabilité



Notre politique d'éco-responsabilité

La coopérative ExtraCité est mobilisée au quotidien en matière de Développement Durable et de RSE, tant dans nos actions internes qu'au cours de nos missions et auprès de nos clients. A ce titre, nous développons une politique d'éco-responsabilité autour de plusieurs piliers :

1/ LA VALORISATION DE L'HUMAIN

- Nous maintenons un **écart salarial restreint entre le salaire le plus élevé et le salaire le moins élevé**, avec un coefficient maximum de 3.
- Une **stricte parité femme-homme** est observée dans les **responsabilités et les rémunérations**.
- Nous disposons d'un **Comité social et économique** (un binôme paritaire femme-homme).
- A ce jour, **100% de nos salarié·e·s sont en CDI**. Nous mettons un point d'honneur à soutenir la pérennité de nos contrats de travail.
- Nous avons mis en place une **évaluation biannuelle du bien-être de nos salarié·e·s** via un baromètre social interne.
- Nous favorisons l'autonomie et le bien-être de nos salarié·e·s via une **organisation souple**. Par exemple, le **télétravail est un droit** et nous faisons tout pour qu'il se déroule dans de bonnes conditions, sans excès, et surtout qu'il **soit choisi**.
- Nous encourageons tous nos collaborateurs à développer leurs compétences et à se former dès qu'ils en ressentent l'envie ou le besoin. Nous favorisons lors de nos missions les **binômes entre consultant·e·s confirmé·e·s et juniors**, dans un esprit de **transfert de compétences et d'échange de savoirs**.
- Les **stages et alternances** à ExtraCité sont une vraie plus-value en continuité des études. Ce sont des temps d'apprentissage intensifs et responsabilisants, en immersion sur le terrain.
- Nous favorisons les trajectoires individuelles et pérennisons les savoirs dans une démarche d'amélioration continue. A titre d'exemple, **75% de nos salarié·e·s ont été recruté·e·s à l'issue de leur stage de fin d'études**.
- Nous avons choisi une **mutuelle protectrice** pour garantir la prise en charge de nos collaborateur·rice·s, y compris dans les médecines douces et naturelles.
- Nous mettons à disposition de nos collaborateur·rice·s des sièges **ergonomiques et un environnement propice au bien-être au travail**.

2/ LA GOUVERNANCE SAINE, TRANSPARENTE ET PARTAGÉE

- Nous sommes une SCOP, c'est-à-dire que notre **entreprise coopérative est majoritairement détenue par nos salarié·e·s et que notre lucrativité est limitée**.
- Nous pratiquons une **gouvernance horizontale** : chaque salarié·e qui reste au sein de la coopérative a vocation à devenir associé·e et à participer aux prises de décision.
- La réunion entre les associé·e·s est l'organe décisionnel d'ExtraCité. Toutes les décisions sont ensuite relayées et expliquées auprès des salarié·e·s non associé·e·s.
- Nous nous réunissons chaque mois en réunion d'équipe pour veiller à maintenir une **bonne dynamique interne**, faire le point sur nos missions et **favoriser le travail collectif et l'échange de bonnes pratiques**.
- Nous mettons en place un **contrôle strict de l'activité salariale de la gérance**. Ce contrôle, réalisé sous l'égide d'un Conseil de surveillance composé d'associé·e·s salarié·e·s et externes, garantit la transparence des activités du gérant.

3/ L'ATTÉNUATION DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE EN MISANT SUR LE LOCAL

3.1 Privilégier la mobilité douce

- Nous **privilégions les déplacements en transports en commun dès que cela est possible**. Dans le cas contraire, nous privilégions le covoiturage avec nos partenaires.
- Nous avons fait le choix de n'avoir qu'un seul véhicule de service pour les trajets incompressibles et non réalisables en transports en commun. Pour les petits trajets non réalisables en transports en commun, nous utilisons **un véhicule copartagé (Citiz)**.
- Nous encourageons **vivement nos collaborateur·rice·s à se déplacer en vélo**: nous avons en ce sens mis à disposition 20 places de vélo sécurisées à l'entrée de nos locaux, participons au défi Mai à Vélo.

3.2 Rationaliser l'usage du numérique et des énergies

- Nos impressions (de supports, de rapports, etc.) sont réalisées sur du **papier issu de forêts gérées durablement**.
- Nous appliquons plusieurs règles de rationalisation de nos usages informatiques :
 - la règle des 3 mails : au bout de trois mails, un échange téléphonique
 - Nous supprimons régulièrement nos anciens mails et les dossiers Cloud non utilisés ou anciens.
- Nous choisissons un approvisionnement énergétique et numérique vertueux en souscrivant avec **Enercoop (coopérative d'énergie)** et **Telecoop (coopérative de téléphonie)**.

3.3 Soutenir les savoirs-faires et produits locaux

- Au bureau ou dans nos déplacements, **nous privilégions autant que possible une alimentation locale et/ou biologique**. Pour nos séminaires et réunions, nous faisons appel à des prestataires traiteurs locaux, engagés dans une démarche écoresponsable et zéro déchet.
- Nous avons établi une politique **d'achats plus respectueuse des écosystèmes naturels et humains**. A ce titre, nous nous engageons à nous fournir dans la mesure du possible en produits achetés localement et si possible zéro déchet.
- En déplacement, **nous nous engageons à favoriser le local** (alimentation, structures d'hébergement,...) et les réservations en direct, pour nous assurer d'une rémunération juste des prestataires soigneusement sélectionnés.

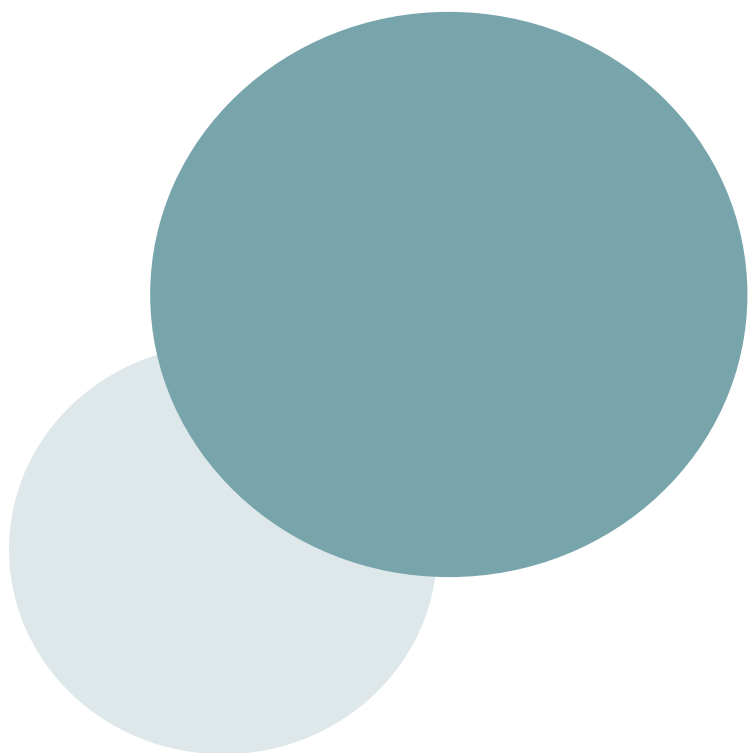
4/ LA COLLABORATION FORTE AVEC NOS PARTENAIRES

- Nous **encourageons les échanges de compétences entre structures**. A ce titre, nous mettons un point d'honneur à renforcer les partenariats avec d'autres cabinets aux compétences complémentaires. **Ces groupements sont des gages de qualité et de technicité aux travaux que nous réalisons**.
- Nous partageons nos locaux avec 6 structures de l'économie sociale et solidaire, au sein d'un lieu nommé le **B.O.C (brasseur d'organisations coopératives)**.
- Nous avons par ailleurs acquis nos locaux par le biais d'une **foncière coopérative**, dont nous sommes membre fondateur et gestionnaire : **Immocoop Le BOC**.
- Nous sommes **membre fondateur du Cluster d'entreprises InitiativesETcités** - acteur du développement local durable et Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE).
- Nous sommes **membre de REady et ALTAA**, acteurs de l'alimentation durable.
- Nous **adhérons aux objectifs du Pacte Mondial de l'ONU et à la Charte de la diversité en entreprise**.
- Nous sommes signataires de la **Charte du Mouvement Coopératif**.
- Nous revendiquons notre **indépendance à la fois financière, politique, commerciale et intellectuelle**. Cette indépendance est la garantie de notre position de « tiers neutre ».





Notre achats responsables



Notre politique d'achats responsables

1. Les termes de notre engagement

En cohérence avec notre engagement sociétal et avec nos valeurs intrinsèques, nous sommes conscient de l'impact social et environnemental de nos achats, et avons dans ce cadre adopté une **politique d'achats responsables**, puissant levier de développement durable.

En faisant le choix **de privilégier des achats éthiques, durables, et respectueux de l'environnement**, nous affirmons notre ancrage local et notre contribution citoyenne aux enjeux prégnants de développement durable.

Nous privilégions l'instauration d'une **relation durable et de confiance avec nos fournisseurs**, facteur clé pour maîtriser notre approvisionnement, en ayant une vision claire de l'adéquation de leur offre à nos besoins et aux valeurs et pratiques que l'on souhaite soutenir.

2. Méthodologie et critères retenus

Soucieux du **caractère collectif et participatif de notre démarche de responsabilité sociétale**, nous avons demandé à chacun·e de nos salarié·e·s d'identifier les critères qui lui sont chers dans le choix des produits et des fournisseurs, pour identifier les occurrences. Nous avons ensuite organisé un atelier visant à mettre en commun les résultats et mener des arbitrages collectifs.

Si les critères ont été affinés pour chaque catégorie d'achat, **nous avons retenus prioritairement 4 critères transversaux qui doivent être pris en compte dans tout acte d'achat** :

- **La proximité**, le soutien aux initiatives et entreprises locales
- **L'engagement du fournisseur** en matière de responsabilité sociétale
- Les produits éco-conçus, **dont le cycle de vie a été pensé pour amoindrir leur impact environnemental**
- Le caractère **réutilisable, recyclable, réparable** des produits

3. Organisation et déclinaison opérationnelle de nos engagements

Conscients que « **le produit le plus écologique est celui que l'on achète pas** », notre engagement en matière d'achat responsable commence par une **expression du juste besoin**. Nos achats sont réfléchis en adéquation avec notre besoin réel, **mus par l'objectif de parvenir à une moindre consommation des ressources**.

En ce sens, nous mettons un point d'honneur à **gérer nos stocks** de manière à éviter l'oubli et le gaspillage de matière, mais aussi en vue d'anticiper les besoins pour éviter les achats dans l'urgence, et pouvoir solliciter nos fournisseurs privilégiés en temps venu.

Pour faciliter le pilotage de la fonction achat, nous avons mis en place **un annuaire collaboratif des fournisseurs de confiance à privilégier**, à la lumière des critères collectivement définis.

Nous avons également identifié dans cet annuaire les **labels environnementaux de confiance** à privilégier dans la sélection des produits, selon leur catégorie.

LISTE DE FOURNISSEURS RESPONSABLES						
ALIMENTAIRE						
	Priorités dans le choix des fournisseurs / produits	Local absolument	Dénrées alimentaires 			
		Si possible bio				
		Produits de saison				
		Zéro déchets				
		Entreprise d'insertion				
		Labels				
ALIMENTAIRE						
NOM DU FOURNISSEUR	ADRESSE	SITE INTERNET	TÉLÉPHONE	PRODUITS / TARIFS	DÉLAI DE LIVRAISON	ENGAGEMENTS RSE



Fournitures de bureau

Produits d'entretiens



Mobilier

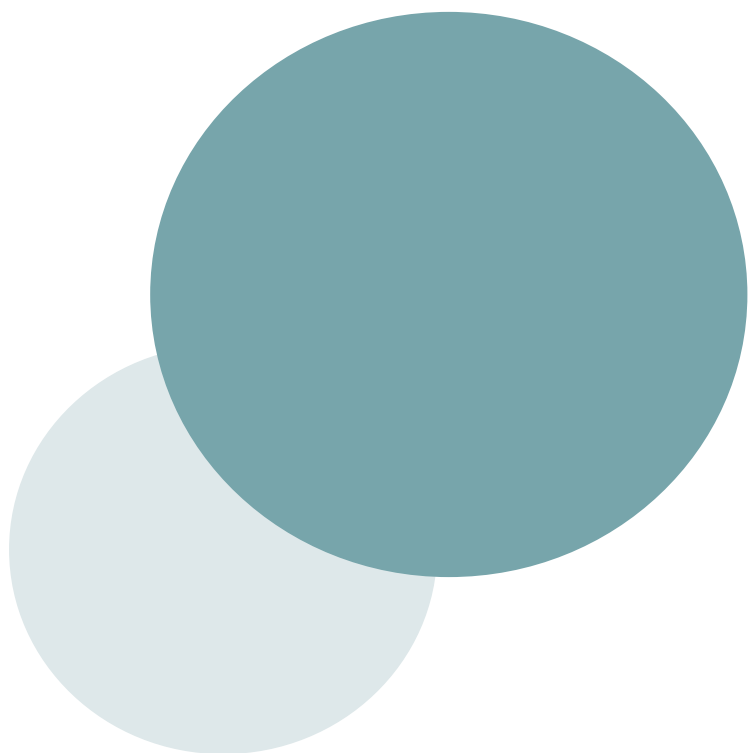


Hébergement





Notre ancrage territorial



Notre SCOP est installée au 98 bis rue Brûle-Maison à Lille, dans une ancienne brasserie historique lilloise. Nous occupons les lieux avec 5 structures résolument ancrées dans l'économie sociale et solidaire, avec lesquelles nous partageons des valeurs communes et des liens de coopération privilégiés. Dans nos locaux baptisés **Le B.O.C. (Brasseurs d'Organisations Coopératives)**, nous construisons au quotidien un projet de coopération centré autour du partage de compétences.

- **Bien Fait pour ta Com'** est une agence coopérative de communication qui accompagne les acteurs de la transition économique, sociale et écologique dans la valorisation de leurs projets.
- **HumaFin'** est un cabinet d'expertise comptable coopératif spécialisé dans les structures hybrides, l'économie sociale et solidaire et les partenariats publics-privés. Le cabinet propose à ses clients un accompagnement sur le long terme, à la fois dans le pilotage stratégique et dans la gestion quotidienne de leur entreprise.
- **Voix Publique** est une agence spécialisée en mobilisation citoyenne. Depuis 2012, l'agence met son expertise en communication face-à-face au service de missions de médiations, communication de proximité et mobilisation des publics, auprès des collectivités locales.
- **ECO'Logic** est un bureau d'études au statut de coopérative créé en 2014. Ils sont spécialisés sur la préservation de la biodiversité et de la nature en ville, la gestion d'espaces naturels et d'espaces verts, la gestion différenciée, la gestion des milieux naturels ou encore la renaturation des milieux dégradé.
- **Le Réseau des Collectivités Territoriales** pour une Economie Solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire. En 2023, le réseau rassemble plus de 180 collectivités.

BIEN FAIT POUR
TA COM'



Les SCOP Bien Fait Pour Ta Com, Humafin' et ExtraCité, accompagnées de l'Union Régionale des SCOP, se sont unies en juin 2023 pour créer une Union de Coopératives appelée **Immocoop Le B.O.C.**, qui nous permet de combiner nos forces en **achetant collectivement les locaux que nous occupons**. Une belle expérience coopérative qui s'annonce !



B.O.C.

Brasseur d'Organisations
Coopératives

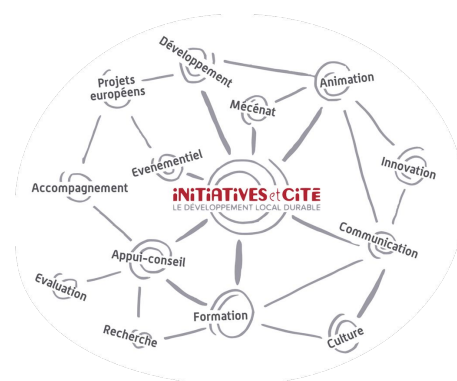
- **ExtraCité siège au conseil d'administration de l'Union Régionale des Coopératives (URSCOP)** des Hauts-de-France



- **ExtraCité siège au conseil d'administration / collectif de l'A.P.E.S (Acteurs Pour une Economie Solidaire en Hauts-de-France)**, réseau d'acteurs de l'ESS qui se donne pour défi de "développer des activités économiques pour le plus grand nombre et la planète" en accompagnant les acteurs économiques privés et publics dans la mise en œuvre de politiques et d'activités solidaires sur les territoires des Hauts de France.



- **ExtraCité est un des membres fondateurs du cluster InitiativesETCité**, un regroupement de 20 entreprises et associations qui s'est donné comme ambition de mettre en place et de structurer une nouvelle filière économique : le développement local durable. Partageant les mêmes valeurs et une vision de l'accompagnement de projet et de porteurs de projets, Initiatives et Cité présente l'intérêt de mutualiser l'espace, les équipements, d'organiser la commande groupée, mais aussi d'échanger et de faire réseau en proposant une offre de service plus large.



- **ExtraCité fait partie du réseau interprofessionnel ReaDy (Réseau Alimentation Durable)** du Centre Ressource du Développement Durable. Ce réseau rassemble des acteurs locaux autour des systèmes alimentaires territoriaux durables pour accompagner les transitions alimentaires et agricoles dans un esprit d'économie de la coopération.



- **ExtraCité est membre de l'Alliance des Acteurs Engagés pour les Transitions Agricoles et Alimentaires des Territoires (ALTAA)**. Cette alliance réunit des acteurs engagés autour des questions de transitions bas carbone de l'agriculture et de l'alimentation.

SUR NOTRE MOBILISATION INNOVANTE ET PARTICIPATIVE DE CITOYENS, DE PARTENAIRES, D'ÉLUS

Nous présentons dans les pages qui suivent un extrait du MEMENTO n°17 de la CdC qui fait un focus sur notre intervention aux côtés de l'agence d'urbanisme et de développement de Saint Omer pour l'élaboration participative du PLUi de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL).

Outre d'avoir fait l'objet de l'article qui suit, cette mission d'AMO "implication des habitants à l'élaboration du PLUi de la CCPL" a été plusieurs fois récompensée :



Lauréat des trophées de la participation et de la concertation – Gazette des communes



Lauréat / récompense au titre des meilleures démarches d'association des habitants dans un PLUi – Séminaire annuel du Club PLUi

LE PLUI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES (PAS-DE-CALAIS)

Impliquer les habitants en leur donnant envie de participer



ATELIER MAPPING AU COLLEGE: LOCALISATION DES HABITATIONS ET SERVICES EN CUBES 3D, SUR FOND DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL PROJETÉ AU SOL.

La communauté de communes du Pays de Lumbres a intégré de nouvelles communes en 2014, suite à la dissolution d'EPCI voisins. Lors du lancement du PLUi, il est apparu indispensable aux élus d'associer les habitants, notamment dans ce contexte de nouvelle organisation territoriale. En parallèle, s'est posée la question de la sensibilisation des élus, puisque la moitié des communes n'avait pas, jusqu'alors, de documents

d'urbanisme. C'est bien par le biais de la concertation qu'élus et habitants se sont familiarisés avec le PLUi, sous l'impulsion de l'agence d'urbanisme, et ce, dès les premières phases d'élaboration du document; une révolution pour les acteurs locaux, qui n'avaient pour seule expérience qu'une consultation menée par l'agence d'urbanisme et la Région dans le cadre d'un débat public sur le numérique.

“ Trop souvent, nous sommes amenés à prendre des décisions urgentes impactant la vie des habitants sans avoir pu les rencontrer, les questionner et les entendre. Ils ne peuvent compter que sur notre bon sens. Ici, nous nous sommes donné les moyens de co-construire le projet de territoire avec toutes les personnes motivées et concernées. ”

Christian Leroy, président de la communauté de communes



DES RÉSULTATS

- Plus de 1 000 contributions d'habitants aux profils très variés.
- Un enrichissement du diagnostic et du PADD: des nouveaux enjeux repérés ou davantage mis en avant dans les orientations.
- Une reconnaissance nationale: déplacement de la secrétaire d'État, communauté de communes lauréate des Trophées de la participation de la Gazette des communes.
 - Un débat qui a dépassé les intérêts personnels.
 - Des outils innovants et transposables pour animer le débat.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES (PAS-DE-CALAIS - 62)

36 communes, 23 911 habitants
Commune la plus peuplée : Lumbres, 3 917 habitants

Le PLUi

- Démarche lancée en 2015
- Arrêt du projet de PLUi prévu fin 2017
- Acteurs mobilisés: Agence d'urbanisme, BET animation-concertation, PNR Caps et Marais d'Opale, BET en charge du règlement du PLUi, règlement de publicité et thématique environnementale.
- Coût indicatif: 90 000 € pour le dispositif participatif
- Coût total du PLUi: environ 200 000 € (équilibré par assistance partenariale globale de l'Agence d'urbanisme). Subventions: 20 000 € AAP Club PLUi, 20 000 € dotation État

Christian LEROY, président
Tanguy BEUZELIN, directeur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

SITE WEB
www.cc-paysdelumbres.fr

SUR LA QUALITÉ DE NOTRE TRAVAIL ET DE NOS ENGAGEMENTS

Nous présentons le courrier de remerciement adressé à ExtraCité **par la commune de Longvic suite à l'accompagnement de leur Agenda 2030** qui a été mis à l'honneur par le Commissariat Général au Développement Durable.



Longvic, engagée dans les Objectifs de Développement Durable

Longvic, le 26 décembre 2019

ExtraCité,
75 rue Léon Gambetta, 59 000 LILLE

Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus d'un an, ExtraCité et la Ville de Longvic étaient fières de présenter aux Longviciens le Plan d'actions de l'Agenda 2030 de Longvic, fruit de 6 mois de travail commun entre vos collaboratrices, nos élu(e)s, nos services et de nombreux habitants.

Pris dans la mise en œuvre des premières mesures à la faveur du Budget primitif 2019, nous avons tardé à vous rendre compte de la suite, alors précisément qu'elle s'est révélée riche en bonnes surprises.

D'abord, comme vous pourrez le constater vous-mêmes, l'enthousiasme autour de l'Agenda 2030 n'est pas retombé (cf. ci-joint le récapitulatif des premières mesures).

Surtout, cette originale transposition des ODD internationaux à un petit territoire a été plus que remarquée, puisqu'en avril dernier, le **Commissariat Général au Développement Durable** (CGDD) a convié Philippe Chagnon, notre DGS-Coordonnateur Agenda 2030, à présenter notre feuille de route à la Cité des Sciences et de l'Industrie, dans le cadre d'ateliers destinés à des techniciens de toute la France.

Mais cette mise en avant ne s'est pas arrêtée à cet échelon technique, puisque, sans nous l'annoncer au préalable, le CGDD a choisi cet été de consacrer une demi-page à Longvic dans son « **Point d'étape 2019 sur la mise en œuvre par la France de l'Agenda 2030** », rapport national destiné chaque année à rendre compte aux Nations-Unies de ses avancées en la matière... Une mise en lumière inespérée pour notre travail commun !

Enfin, à ce titre, notre Première adjointe au Développement Durable Céline Tonot a été conviée à s'exprimer à Paris lors de la 4^{ème} **Journée Anniversaire des ODD**, en septembre dernier, et son interview est hébergée depuis le 18 décembre sur le site :

<https://www.agenda-2030.fr/ressources/evenement-anniversaire-de-lagenda-2030-373>

Nous tenions donc à vous associer à tous ces succès, car nul doute que la qualité de votre engagement à nos côtés les a rendus possibles. Nous n'avons d'ailleurs pas manqué - et nous continuerons à le faire - de citer votre bureau d'études pour son sérieux, son écoute, sa réactivité et sa capacité innovante à impliquer les habitants. Une mention spéciale à Siloé Deconynck pour le lien constant qu'elle a maintenu avec notre Coordonnateur afin d'organiser au mieux vos différentes interventions.

En vous souhaitant de continuer à accompagner ainsi le plus longtemps possible les collectivités territoriales au service du Développement durable, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos salutations les meilleures.

Céline TONOT
Première adjointe au Développement durable



José ALMEIDA
Maire de Longvic



Impliquée depuis 20 ans en faveur de l'environnement, notre Ville Nature a choisi de s'engager sur les Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations-Unies, à l'horizon 2030.
Pour mieux vivre à Longvic et sur notre planète... Vous nous rejoignez ?



ExtraCité

Agitateurs **de projets** durables

Adresse: 98 bis rue Brûle-Maison | 59000 Lille
Tél. (standard) : 03 20 01 00 41
Mail: contact@extracite.com